

Dans un tract diffusé récemment, un conseiller municipal de l'opposition revient sur le projet de mise en œuvre **d'une cuisine à même de livrer des repas de qualité** et appétissants aux élèves des écoles de Sceaux ainsi qu'aux seniors usagers des services du maintien à domicile ou du restaurant des Imbergères. Ce projet de cuisine vise à remédier aux nombreuses insuffisances et manquements des prestataires privés successifs, malgré une vigilance de chaque instant de la part de la Ville.

Comme les précédents tracts diffusés depuis des mois par cet élu, ce document contient **de nombreuses approximations et contre-vérités**, qui appellent systématiquement des droits de réponse. Une fois de plus, il omet une part importante de la vérité. Ainsi, ce projet n'est pas mené par la ville de Sceaux toute seule, mais en partenariat étroit avec la ville de Montrouge qui connaît les mêmes déboires que Sceaux. L'élu en question le sait, puisqu'il a rencontré lui-même le maire de Montrouge. Pourquoi le passe-t-il sous silence ? Toutes les précisions qui pouvaient être données à ce stade du projet l'ont été lors des réunions du conseil municipal et par une réponse écrite du maire directement adressée à l'élu concerné en date du 30 mai. Pourquoi n'en fait-il pas mention ?

La majorité municipale ne peut rester passive face à cette nouvelle tentative de désinformation, malgré son peu de goût pour d'inutiles polémiques et sa préférence pour le travail concret au service des Scéens.

## **Un projet de cuisine centrale, de quoi parle-t-on ?**

**Les villes de Montrouge et de Sceaux** ont décidé la création d'une société publique locale (SPL) commune entièrement contrôlée par les deux villes **pour produire, à partir d'une cuisine centrale, des repas de qualité** qui seront achetés par les deux collectivités pour les écoles et les aînés des deux communes.

Cette décision de reprise en gestion de la restauration collective a été prise après une large réflexion face aux difficultés rencontrées :

- ▶ problèmes logistiques récurrents auxquels la Ville a dû pallier en urgence (retard dans la livraison des repas, erreurs sur le nombre de repas livrés),
- ▶ besoin de plus de visibilité dans la traçabilité des produits,
- ▶ quasi-certitude d'une augmentation importante des prix à venir, en raison du nombre de plus en plus réduit des acteurs du secteur de la restauration collective empêchant la concurrence.

Les villes, malgré les importants et coûteux dispositifs de contrôle mis en place, ne sont pas satisfaites du niveau de service apporté.

***Contrairement à ce qui est affirmé, ce projet est notamment issu de la concertation et d'un travail collectif menés en partenariat par les services municipaux, les familles et les associations de parents d'élèves des deux villes.***

## **Une cuisine centrale, quelles garanties ?**

La création, avec la ville de Montrouge, d'une société publique locale apporte **les garanties suivantes** :

- ▶ contrôle complet de la structure par les deux villes ;
- ▶ disposition d'un outil professionnel entièrement tourné vers la qualité de la production et non vers la réalisation de marges excessives ;
- ▶ maîtrise des coûts de production ;
- ▶ maîtrise de la qualité et de la provenance des aliments ;
- ▶ mise en œuvre d'une politique raisonnée des achats, axée notamment sur la proximité ;
- ▶ garantie de la mise en place d'une véritable politique éducative en direction des enfants et en collaboration avec les écoles, axée sur la découverte des produits et l'apprentissage du goût.

***Contrairement à ce qui est affirmé, ce projet ne va en aucun cas entraîner une « dérive financière », malgré la propension de cet opposant à annoncer des catastrophes qui ne se produisent jamais.***

## Un partenariat efficace

La ville de Montrouge et la ville de Sceaux sont partenaires pour une **mutualisation des coûts**. Confrontées aux mêmes difficultés, aux mêmes exigences, et dans une démarche convergente, les villes de Montrouge et de Sceaux ont élaboré un partenariat en faveur de la création d'une cuisine centrale. Les deux villes seront ainsi seules actionnaires de la SPL en cours de création.

Les autres communes voisines, contactées depuis plusieurs années sur le sujet de la restauration collective - et notamment Antony -, ont toutes fait savoir qu'elles ne souhaitent pas modifier leur fonctionnement actuel et n'envisageaient pas, par ailleurs, de mutualisation.

***Contrairement à ce qui est affirmé, ce projet a été mené dans une démarche originale et novatrice de mutualisation des savoir-faire, et des investigations préalables ont été menées avec les communes voisines.***

## Une SPL, de quoi s'agit-il ?

La SPL est un nouveau type de société anonyme régie par le Code de commerce. Elle a pour objet de réunir des collectivités territoriales dans le cadre d'une société anonyme pour exploiter un service public à caractère industriel ou commercial ainsi que toutes autres **activités d'intérêt général**. Cette structure a pour but de permettre aux collectivités actionnaires d'exercer **un contrôle continu et, ainsi, de maîtriser la qualité et le coût des productions**.

***Contrairement à ce qui est affirmé, une SPL doit respecter les règles de mise en concurrence et de publicité prévues par l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 et de son décret d'application du 30 décembre 2005. Elle doit bien sûr faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes.***

## Les élus ont-ils été entièrement informés de ce projet ?

Oui. Ce projet a été présenté dans plusieurs commissions consultatives dont l'opposition est membre et dans lesquelles elle s'exprime d'ailleurs rarement. Il a été discuté par **trois fois en conseil municipal au cours des six derniers mois**, et a donné lieu à deux délibérations, dont l'une n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucun vote « contre », pas même de la part de l'élue d'opposition qui véhicule de fausses informations. Par exemple, nous avons pu lire dans ce tract que la ville d'Antony exerçait une « supervision » sur la cuisine implantée sur son territoire, alors que celle-ci est placée sous la direction et la responsabilité du prestataire actuel de la Ville. Ou encore, que la future cuisine serait implantée à Wissous alors même que rien n'a encore été décidé.

***Contrairement à ce qui est affirmé, la Ville est totalement transparente sur ce projet. Elle communique toutes les informations nécessaires au fur et à mesure de l'avancement du projet.***

### ► En bref :

Dans le but de garantir **une meilleure qualité des repas pour la santé des enfants et des aînés** de notre commune, nous avons pris la décision d'un rapprochement avec la ville de Montrouge pour la création d'une SPL dédiée à la construction et l'exploitation d'une cuisine entièrement maîtrisée par la puissance publique. **L'alimentation est un réel enjeu en matière de santé publique sur lequel les élus de la majorité municipale de Sceaux n'entendent pas transiger.**

Nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour l'amélioration et la préservation de la qualité de vie des Scéens, autant par le travail que nous menons sur le terrain que par le biais d'échanges constructifs.

***Dans une lettre adressée au maire de Sceaux, cet élu de l'opposition présente son interprétation plus que discutable de la démarche de la Ville. Il ne mentionne même pas qu'une réponse lui a été apportée par lettre en date du 30 mai 2012 - et communiquée à l'ensemble des élus lors de la séance publique du conseil municipal du 28 juin dernier.***

***Cette attitude nous conduit à nous interroger sur les motivations réelles de cet élu à défendre les positions d'un prestataire privé dont le service n'est pas satisfaisant.***